



Pascale SAINT-AMAND
Docteur en Géographie et Aménagement du Territoire
Promotion ADEME 2005

Parcours à l'Ademe

Comme tous les doctorants boursiers de l'ADEME, le financement de recherche doctorale a duré 3 ans (Octobre 2005 à Octobre 2008). Ensuite j'ai été ATER durant deux ans (de Septembre 2008 à Septembre 2010). J'ai été une des rares doctorantes à être financée à 100% par l'ADEME. J'avoue que cet état de fait a encore aujourd'hui des retombées positives dans ma vie professionnelle. Ma thèse ainsi que mon CV font mention de ce financement total par l'Agence. Cette dernière bénéficie d'un rayonnement et d'une réputation tels que je suis prise au sérieux très vite lorsque je présente l'un ou l'autre de ces documents.

Objectifs professionnels et choix personnels

Les débouchés professionnelles pour un Docteur en Géographie :

La géographie est l'une des rares sciences sociales qui offre autant de débouchés professionnelles. Traditionnellement, les historiens, philosophes, anthropologues se destinent à la fonction de maîtres de conférences après un doctorat. Il faut savoir qu'un géographe est d'abord spécialiste du territoire, mais il est aussi spécialiste de la ville et des espaces urbains, périurbains, et ruraux. C'est un géographe, urbaniste et aménageur. Grâce à ses compétences élargies, le Docteur en géographie peut occuper de multiples fonctions : chargés d'études, chargés de mission, chargés d'opérations d'aménagement au sein des collectivités territoriales, Agences de l'Eau, cabinets d'architectes et d'urbanistes, Parcs naturels, Offices de tourisme et syndicats d'initiatives, Bureaux d'étude, sociétés de géomarketing, par exemple.

Mes objectifs professionnels à la sortie de la thèse étaient clairs : concourir à la fonction de maître de conférences. Cependant, l'expérience d'enseignement à l'Université (en tant qu'ATER durant 2 années), m'ont appris qu'une certaine maturité était absolument nécessaire pour mener à bien cette fonction. Juger le travail d'un étudiant, attribuer une note qui peut potentiellement faire aboutir à un abandon d'études est une responsabilité qui me paraît trop lourde à porter.

Une autre chose était claire : je ne pourrai jamais me passer de faire de la recherche. J'ai donc candidaté au CNRS, au cours de la campagne de recrutement annuelle des chargés de recherche. Mais avec 150 candidats et 4 postes à pourvoir, les chances d'être retenue étaient bien minces. Alors je me suis posé la question suivante : comment continuer à faire de la recherche dans mon domaine sans être recrutée par le CNRS ? La réponse est apparue comme une évidence : ouvrir mon propre bureau d'études.

Déroulement des démarches pour ouvrir une auto-entreprise

Les démarches sont extrêmement simples puisqu'il suffit de 5 minutes et d'une connexion Internet pour ouvrir une auto-entreprise. Après validation de l'ouverture par l'URSSAF, L'INSEE délivre les numéros SIREN et SIRET nécessaires pour débiter l'activité (environ une quinzaine de jours pour que l'INSEE effectue cette régularisation). Tous les trimestres, l'URSSAF adresse à l'auto-entrepreneur une déclaration trimestrielle de recettes. Si l'auto-entreprise ne réalise pas de chiffre d'affaire, aucune cotisation n'est prélevée. De plus, si l'auto-entreprise ne réalise aucun chiffre d'affaire durant 3 ans, elle est automatiquement fermée. Si l'auto-entrepreneur décide lui-même de la clôture, les démarches sont aussi simples et courtes que pour l'ouverture. Vous constatez donc la souplesse d'un tel régime et donc son succès au cours des dernières années en France.

Depuis l'ouverture de la société

L'auto-entreprise a été ouverte au mois de Septembre 2010, c'est-à-dire 3 mois avant la soutenance de thèse mais surtout dès l'inscription à Pôle Emploi. Ceci est très important car la personne qui choisit d'ouvrir une auto-entreprise en étant au chômage crée un emploi, et donc bénéficie d'un certain nombre d'aides financières et de déductions de charges.

Les premiers contrats ont été conclus avec le laboratoire dans lequel a été effectuée la thèse et avec l'UFR où a été effectuée l'expérience d'ATER. Puis avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis : je suis actuellement responsable d'une Licence Professionnelle. Je facture chaque mois une prestation de services au laboratoire et à l'université pour ses différentes tâches.

Dans la cadre de la direction de la Licence Professionnelle Géomatique & Aménagement, j'ai pris contact avec un certain nombre de professionnels qui interviennent au sein de la formation. C'est ainsi que j'ai eu connaissance de l'ouverture d'un poste de cartographe dans un bureau d'étude à Sophia Antipolis. J'ai envoyé mon CV, mais ayant un doctorat, la DRH n'a pas donné suite. Je suis surdiplômée pour le poste et les grilles de salaire pré-établies par le bureau d'étude ne permettent pas de rémunérer un docteur à un poste de technicien. La DRH et moi-même avons trouvé une solution : j'interviens en tant que cartographe au sein de ce bureau d'études mais en facturant ma prestation de service. Je ne suis donc pas salariée mais sous-traitant. J'applique un tarif journalier à mes prestations. À chaque fin de mois je présente la facture au bureau d'études.

Le jeune docteur confronté au monde de l'entreprise et du travail

Les compétences d'un docteur sont très nombreuses, même si le sujet de thèse est, par définition, extrêmement pointu au sein d'une discipline. Cependant, le docteur lui-même ne soupçonne pas l'étendue de son savoir, et surtout, l'étendue de son savoir-faire. Il peut alors recourir à ce que l'on appelle le bilan de compétences, que l'on peut dresser par l'intermédiaire de Pôle Emploi ou en sollicitant un cabinet spécialisé dans ce domaine. Quelle que soit la discipline d'origine, un docteur est capable de se saisir d'une problématique et de la traiter dans toute sa complexité de manière scientifique et autonome. Il est le meilleur spécialiste au monde de son sujet de thèse. Il sait poser un problème, le circonscrire au sein d'une discipline, mettre en œuvre des protocoles adaptés pour le résoudre. Et enfin, il sait rédiger, argumenter, critiquer ses résultats. Ses compétences techniques, scientifiques et rédactionnelles sont sans équivalent puisque le docteur a acquis la plus haute distinction que l'on peut décerner, le plus haut diplôme que l'on peut délivrer.

La rigueur ainsi que la grande autonomie d'un docteur sont sans doute les deux qualités les plus appréciées par les dirigeants d'entreprise. Ce sont en tout cas celles-ci qui m'ont valu le plus de compliments.

Paradoxalement, le monde de l'entreprise a du mal à percevoir le docteur. Il n'y a aucune fiche de poste qui fait mention d'un tel statut puisque seul le docteur en médecine est reconnu en tant que tel. Ce problème, typiquement français, (puisque partout ailleurs dans le monde, le statut et le grade de docteur sont reconnus) mène beaucoup de DRH à rejeter des demandes d'embauche faites par un docteur. Parfois, il nous est même conseillé de ne jamais faire mention de son diplôme de doctorat dans un CV.

Deux réponses de DRH après réception d'un CV (j'y ai été plusieurs fois confrontée) :

« Puisque le statut de docteur n'est pas reconnu en France, quelle grille de rémunération appliquer ? De toute manière le salaire qu'un docteur est en droit de réclamer sera bien trop élevé... »

« Et puis, s'il s'agit d'un docteur, ne voudra-t-il pas prendre la place de chef ? »

On l'aura compris, entre une personne peu habituée au monde de l'entreprise et à ses codes, et une méconnaissance totale des compétences élargies que peut démontrer un docteur, il est très dur de trouver une adéquation et donc un emploi.

Quoi que l'on puisse en dire, les manières de faire et de penser ne sont pas les mêmes en entreprise privée et en milieu universitaire. Il y a un fossé énorme entre profit, rentabilité et monde de la recherche : les temporalités ne sont pas les mêmes. Les obligations immédiates de résultats, ainsi que la pression sur les objectifs à remplir sont peu de mise à l'Université. Sans porter de jugement sur le fonctionnement interne de ses différentes structures, j'ai préféré être mon propre patron. Et il faut le reconnaître, mon autonomie dans la réflexion et dans l'organisation des tâches à accomplir m'aide beaucoup dans ma nouvelle fonction de chef d'entreprise.

Les difficultés rencontrées

Comment faire connaître son activité ? Il n'y a quasiment qu'un seul moyen : par le biais d'un site Internet. Encore faut-il savoir en construire un...

Mais j'ai récemment entendu parler d'une plate-forme d'échanges d'expertise, je compte me faire connaître de cette manière. Il s'agit d'une mise en réseau des compétences dans un domaine bien précis, une sorte de marché des prestations intellectuelles. L'expert s'inscrit sur une plate-forme Internet, il fait alors état de ses compétences et de ses savoir-faire dans le détail. Il s'agit en fait d'une vitrine, qui pour peu qu'elle attire une clientèle, débouche sur une page Internet personnelle de l'expert avec l'affichage des tarifs de ses prestations intellectuelles et les moyens de le contacter.

L'auto-entrepreneur peut également répondre à des appels d'offre au même titre qu'un bureau d'études.

La thèse est un moment privilégié pour nouer de nombreux contacts au sein de sa discipline. Les colloques et séminaires auxquels participe un doctorant durant sa recherche servent à la fois à acquérir une reconnaissance par ses pairs mais aussi, et surtout, à garnir son carnet d'adresse.

Les choses à savoir

Lorsqu'on choisit d'être chef d'entreprise il y a beaucoup d'avantages mais aussi de nombreux inconvénients. Sous le coup du Régime Social des Indépendants, un auto-entrepreneur bénéficie des mêmes droits qu'un salarié (Sécurité Sociale, droits à la retraite, etc.) à l'exception de l'allocation de retour à l'emploi. En d'autres termes, il n'a pas droit au chômage.

Exercer une profession libérale est extrêmement stimulant car l'on met résolument son expertise (et elle s'avère extrêmement pointue après un doctorat) au service de problématique concrètes et utiles pour la société.

Cependant, l'incertitude concernant la signature de nouveaux contrats est stressante. Il m'est arrivé de ne recevoir aucune rémunération durant 4 mois d'affilé... Aujourd'hui je gagne extrêmement bien ma vie (aux alentours de 5 000 euros par mois en comptant l'ensemble de mes prestations de service aux différents organismes), mais je suis en situation précaire ! Aucune banque ne m'accordera de crédit immobilier, aucun propriétaire ne me louera un appartement. Le choix d'être libre se paie et ne peut être que transitoire.

Deux situations futures sont envisageables :

- la première est de rechercher, en parallèle de mes activités d'auto-entrepreneur, un travail salarié ou de repasser les concours de la fonction publique ;
- la deuxième est de faire évoluer l'auto-entreprise en bureau d'étude sous le statut d'une SARL et pourquoi pas, de s'associer à plusieurs géographes pour répondre à des appels d'offre de grande envergure.

La deuxième solution me tente plus, et j'ai toujours eu le goût du risque. S'il y a une chose que j'ai apprise au travers de cette expérience, c'est qu'il faut toujours aller au bout de ses envies. Pour ne rien regretter.

Liens utiles :

Portail officiel pour adhérer au régime :

www.lautoentrepreneur.fr/

Guide de l'auto-entrepreneur :

www.auto-entrepreneur.fr/

Portail du gouvernement :

www.gouvernement.fr/gouvernement/le-statut-de-l-auto-entrepreneur

Pour s'installer en tant que chef d'entreprise, le docteur peut avoir recours au BAE de son Université (s'il en existe un) :

Le Bureau d'Aide à l'Entreprenariat (BAE) est en mesure de proposer de l'aide (formation, accompagnement, financement, conseil, hébergement) aux étudiants ou diplômés porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Il offre aussi la possibilité d'effectuer un stage de fin d'étude rémunéré consacré à la création d'une entreprise.